

Pour une ambition éducative partagée

Pascale BILLEREY
directrice d'école d'application à Besançon

Un projet : réussite scolaire et réussite éducative

L'école a longtemps été classée ZEP, puis en RRS et aujourd'hui "école sensible...". Elle comprend neuf classes, toutes constituées de deux niveaux scolaires.

L'équipe est partie du principe que l'hétérogénéité des classes, plutôt que d'être un frein, constituait un levier intéressant pour faire réussir tous les élèves. Il y a deux CLIS dans l'école, une qui accueille des élèves qui ont des troubles cognitifs et l'autre des troubles moteurs.

L'équipe pédagogique est très soudée autour de valeurs éducatives partagées : croire à l'éducabilité des élèves, avoir un regard au positif, développer l'entraide, la confiance, la construction personnelle des élèves, donner du temps aux élèves pour progresser, avoir une connaissance fine de chaque élève, mettre en place un cadre cohérent entre la classe, l'école et le hors école etc. (propos relevés dans un conseil des maitres)

Le projet d'école en 2006 portait sur trois axes prioritaires :

- Amélioration de la maîtrise de la langue et des langages.
- Re-penser l'aide : mieux cerner la place et les enjeux des multiples dispositifs d'aide.
- Améliorer l'ouverture culturelle, l'accès à la citoyenneté et le continuum éducatif (école maternelle / école élémentaire / collège / parents / Maison de quartier, accompagnement éducatif...).

En s'appuyant sur ces 3 axes, ce projet d'école s'est affiné, précisé en 2009 :

- Développer la maîtrise de la langue orale et écrite, poursuivre le travail de compréhension

implicite, analyser la langue comme outil de compréhension et de communication, réfléchir et formaliser.

– Mieux identifier, analyser la nature des difficultés, apporter des réponses diversifiées pour adapter des pratiques pédagogiques et dispositifs d'aide dans la classe et hors la classe, créer plus de lisibilité, cohérence entre tous les partenaires (enseignants, RASED, parents, accompagnateurs éducatifs), renforcer la place des AVS au sein de l'équipe pédagogique et l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les classes ordinaires.

– Relier apprentissages scolaires et projet culturel : un enjeu fort pour mobiliser les élèves et permettre les apprentissages, poursuivre un partenariat culturel de qualité qui favorise l'enrichissement culturel et l'ouverture des élèves par une approche pluridisciplinaire des arts en général et des arts de la scène en particulier, s'ouvrir au monde extérieur et agrandir son cercle relationnel, travailler dans un esprit de rigueur et de perfection en vue de la présentation d'un travail fini.

Si je mentionne tous ces axes, c'est pour renforcer l'idée qu'il y a vraiment dans cette école le souci permanent de réfléchir à tout ce qui peut améliorer la réussite scolaire tout en sachant qu'il est incontournable de travailler avec d'autres partenaires éducatifs et culturels pour appuyer, prolonger, compléter, renforcer ce projet d'école.

Le partenariat avec la Maison de Quartier, le Service Education de la ville est très ancien, lié à l'existence de la ZEP.

Depuis cinq ans, un partenariat culturel se déroule chaque semaine sur le temps scolaire avec une association « Les 35 Léz'arts », une association solide et déterminée à soutenir et développer des projets artistiques et culturels dans un milieu social très éloigné de ces approches.

Détourner le débat actuel sur les rythmes scolaires pour l'envisager sous l'angle de la réussite éducative

Dans ce débat très controversé sur la question des rythmes scolaires, avec les tenants des arguments biologiques, sur la fatigabilité des élèves ou des arguments pédagogiques qui, parfois attestent du contraire : des élèves mobilisés dans un projet peuvent ne pas avoir envie d'aller en récréation..., il m'a semblé plus positif de recentrer toutes ces questions scolaires et éducatives autour d'une dimension essentielle : dans une journée de classe et sur le temps périscolaire, qu'est-ce qui peut permettre la réussite d'un élève ? Quelles expériences de réussite mettre en place ?

Il n'y a plus d'un côté la réussite scolaire et de l'autre la réussite éducative. Elles s'imbriquent l'une dans l'autre.

Par exemple, un élève a réussi une activité de gravure sur verre dans le Centre de Loisirs de la Maison de Quartier, alors qu'il était en grande difficulté scolaire.

Ayant des rencontres régulières avec les responsables de la Maison de Quartier, je répercute immédiatement cette bonne nouvelle auprès de l'enfant, de son enseignant, de ses parents.

Cet échange permet d'analyser ce qui l'a aidé à réussir : la confiance, l'absence de pression, le plaisir d'utiliser des outils, de bricoler, de présenter son travail dans une exposition. Ce projet est le début d'un changement de l'image de soi pour cet élève, dynamique indispensable pour rentrer dans des apprentissages scolaires.

Mais la réussite éducative ne doit pas rester un lot de consolation uniquement réservé aux élèves de l'éducation prioritaire, « pour construire le parcours des enfants, notamment des plus défavorisés », comme souvent on l'entend dans les médias ou par certains responsables politiques, mais bien s'inscrire dans un projet éducatif pour tous les élèves.

Peu de recherches malheureusement ont jusque-là pu démontrer que les actions périscolaires avaient eu un impact sur les résultats scolaires. Il faut dire que le choix des critères pour évaluer leur action portait sur une attention plus soutenue, moins d'incivilités, un comportement amélioré, comme si la seule pacification était le seul objectif d'action durant ces dernières années...

En tant que militante d'Education Nouvelle, cette question éducative débordant le seul champ scolaire m'intéresse fortement : « Qu'est-ce que la réussite ? » « Comment la favoriser ? ».

Ce n'est pas le nombre d'activités, l'empilement des dispositifs qui va favoriser cette réussite, mais le sens de ce projet éducatif : « Qu'est-ce qu'il faut mettre en place pour ne plus subir sa vie, mais pour devenir autonome intellectuellement ? ».

Les derniers résultats PISA et les travaux de l'AFEV montrent que les écarts sociaux et culturels se creusent, que les compétences d'initiatives et d'autonomie sont peu sollicitées, que les enfants osent peu, se plaignent de maux de ventre car trop exposés à une pression permanente de réussite...

Alors, comme le dit Albert Jacquart : « Comment sortir de l'exploit solitaire pour passer à la réussite solidaire ? »

Chercher ensemble entre professionnels éducatifs des champs de réussite : contre l'ennui, proposer des activités insolites, ambitieuses, sortes de défis à relever ;

contre la pression de la sélection, développer l'entraide, la coopération.

Cela implique une convergence sur des principes éducatifs : avoir un regard positif sur les enfants, développer chez eux

la confiance en soi, changer leur rapport au monde en développant de nouveaux champs d'expériences.

« sortir de l'exploit solitaire pour passer à la réussite solidaire »

Installer une continuité éducative dans et hors l'école

Mettre en place un cadre cohérent et sécurisant : à l'initiative de l'école, des règles de vie communes ont été rédigées par les élèves. Elles s'appliquent sur le temps de l'école, du restaurant scolaire et des études.

Un projet de fonctionnement de la pause méridienne, des études a été également rédigé par le référent et transmis aux élèves et aux enseignants. Le référent mairie est présent dans l'école sur le temps de garderie, la pause méridienne et l'étude du soir : il veille à la cohérence du cadre éducatif, coordonne des tas d'informations auprès d'une équipe d'animateurs périscolaires et également auprès de l'équipe enseignante.

Règles de vie (rédigées par les élèves).

Elles s'appliquent sur le temps de l'école, du restaurant scolaire et des études.

Article I Horaires et ponctualité

École : garderie du matin à partir de 7h 30 (accueil jusqu'à 8h). École : matin 8h 20/11h 45 ; après-midi 13h 20/16h15.

APC : 16h15 à 17h (une à deux fois par semaine).

Accompagnement éducatif : 16h 15 à 17h 30 (2 ateliers une fois par semaine).

Études ou accompagnement éducatif : 16h15 à 17h 30.

Maison de quartier : accompagnement à la scolarité de 16h 30 à 17h 30.

Il faut être à l'heure, bien respecter les horaires, entrer dans la cour à partir de 8h 20 (le matin) et 13h 20 (l'après-midi) avec l'autorisation d'un adulte. Il faut s'excuser et s'expliquer en cas de retard (exceptionnel...). Prévenir en cas d'absence (téléphone ou mot). On ne peut pas sortir pendant les heures d'école, il faut que ce soit un adulte qui vienne nous chercher. Aux sonneries de 11h 45 et 16h 15, le maître ou la maîtresse nous accompagne à la grille.

Les entrées : La cloche sonne à 8h 20 : cela veut dire qu'on doit entrer. La cloche sonne à nouveau à 8h 30 : on doit aller se ranger. Sinon, à la prochaine récré, on reste 5 minutes à l'écart de la récré le long du mur.

Les sorties : Le matin on sort à 11h 45 et le soir à 16h 15 et le maître nous accompagne jusqu'à la grille. Si on veut partir pendant les heures de classe, il faut demander à la directrice ou apporter un mot des parents. C'est un adulte de la famille qui vient nous chercher.

Article II Les déplacements

Quand ça sonne, on doit se ranger tout de suite par 2 et en silence. On se déplace calmement : on ne court pas dans les couloirs de l'école on ne se pousse pas dans les rangs, dans les escaliers. on ne bouscule pas les personnes. Pour se déplacer en général, attendre le signal du professeur (ne pas se déplacer sans autorisation), se ranger, laisser un côté du couloir pour circuler. Devant le portail de l'entrée de l'école, ne pas courir, ne pas crier, ne pas se bousculer. On se déplace dans l'école avec l'autorisation d'un adulte.

Article III Jeux

Chaque classe joue sur son terrain. Quand des joueurs veulent changer de terrain, si on dit non et qu'ils le font quand même, le dire aux adultes. On ne joue au ballon que sur les terrains, on n'a pas le droit de lancer le ballon sous le préau, sur les vitres, sur les mur ou à l'intérieur. Les ballons en mousse sont les seuls à être acceptés à l'école. On demande l'autorisation pour aller chercher le ballon en dehors de la cour. On doit partager les jeux. On n'utilise pas de balles de tennis, elles sont interdites. Ne pas se pendre aux poteaux, aux cages. Ne pas faire de jeux dangereux.

Article IV Les toilettes

On va tous aux toilettes au début de la récréation, sinon on demande l'autorisation aux maîtres pour y aller. Pendant la récréation, on utilise les toilettes du préau ouvert. On doit se laver les mains après passage aux toilettes. Les toilettes sont un lieu intime : ne pas regarder les autres, pas de garçons chez les filles et vice versa. Ne pas crier, ne pas jouer avec la lumière... Les toilettes doivent rester propres : on doit tirer la chasse d'eau, on n'a pas le droit de fermer l'arrivée d'eau. Il est interdit de faire des bêtises dans les toilettes : ne pas jouer avec le rouleau de papier, l'eau, ne pas faire gicler l'eau par terre, ne pas escalader les toilettes, ne pas manger dans les toilettes.

Article V Les préaux

On utilise le préau fermé seulement quand il pleut : on ne court pas, on ne glisse pas, on ne joue pas au ballon, on ne bouscule pas. Les élèves y jouent à des jeux calmes.

Article VI Les papiers

On n'a pas le droit de jeter les papiers par terre, on les dépose dans une poubelle.

Article VII Les goûters

On peut apporter un fruit que l'on mange à la récréation ou en arrivant le matin. Ceux qui restent à l'étude peuvent apporter un goûter qu'ils prennent à 16h15 (pas de bonbons ni de sucettes).

Article VIII Les objets

On n'apporte pas d'objet dangereux à l'école, ni de jouet. On n'a pas le droit d'utiliser des objets comme projectiles. Pas de téléphone portable, consoles et MP3.

Article IX Les vêtements

Ne pas jouer avec, ne pas les laisser trainer n'importe où, ne pas se mettre torse nu (même quand il fait très chaud.) Ne pas les oublier, déposer ceux que l'on trouve sur le porte- manteaux de la BCD. En cas de perte, on les retrouve plus facilement quand ils sont marqués au nom de l'enfant.

Article X Le respect de l'autre

On doit être poli avec ses camarades et tout le personnel de l'école. On n'a pas le droit de pousser, de crier, de voler, de se battre, d'insulter, de cracher. Il est rappelé que les fauteuils des élèves de CLIS ne doivent pas être touchés, sauf sur autorisation de l'adulte.

Article XI Le matériel

On doit respecter son matériel, celui de nos camarades et celui de l'école.

On s'est vite aperçu que ces règles qui, au départ, avaient été rédigées par les élèves sur le temps scolaire concernaient (pour quasiment toutes les règles) également le temps périscolaire. C'est pourquoi elles sont communiquées à tous les intervenants extérieurs.

Apprendre à ne plus uniquement travailler côte à côte, pour apprendre à conjuguer chacun sa spécificité éducative, avec un sens d'intervention parfois différent, tout en ayant « du commun à partager ».

Beaucoup d'échanges portent sur le comportement positif ou négatif des élèves, la relation avec les familles tout en veillant à la confidentialité de certaines informations, l'absence des élèves, le respect des règles de vie et la mise en place, la gestion quotidienne des activités complémentaires.

Ce qui est essentiel c'est d'avoir des visées communes, d'oser échanger, faire avancer la vie de l'école de manière coopérative.

Mieux se connaître, se re-connaître avec le respect, la reconnaissance de chaque métier.

Les animateurs relayés par le référent n'hésitent pas à faire part de leurs difficultés, ou de certains projets qu'ils aimeraient engager.

De la même manière, les enseignants font part de diverses informations durant la transition du midi quand les animateurs accueillent les élèves devant leur classe pour les accompagner ensuite au restaurant scolaire.

Ces temps de transition permettent d'apprendre à travailler en partenariat, de changer de regard réciproque animateurs/ enseignants comme par exemple ne pas dévaloriser systématiquement la place éducative des animateurs, ni ignorer l'importance de l'institution scolaire.

Cela implique des rencontres de travail pour mieux organiser ces espaces de transition et par la suite travailler sur le sens de ces espaces collectifs.

Cela nécessiterait des temps de formation conjoints.

Mais surtout pour les élèves qui vivent dans le même espace toute la journée, mais avec des temps distincts : veiller à ce qu'ils se repèrent de mieux en mieux est très complexe à mettre en œuvre.

Par exemple, bien identifier les lieux consacrés aux différents moments de la journée, connaître le nom et le rôle de tous les acteurs éducatifs. Cela concerne également les parents pour qui un trombinoscope a été réalisé et affiché à l'entrée

de l'école, ainsi qu'un emploi du temps général de toutes les activités scolaires et périscolaires.

En cas d'incompréhension, de non respect de ce cadre, des rencontres communes sont prévues avec les enfants, les parents, le référent mairie et moi-même.

Ce pilotage éducatif en est encore à ses premiers balbutiements !

Changer le rapport à soi, le rapport à la culture

Démarrer la construction d'un projet éducatif : mettre en acte des champs nouveaux d'expériences.

Comment articuler le travail scolaire avec les APC ?

Choisir une forme d'APC adaptée aux élèves

Des discussions ont porté pour savoir s'il fallait continuer de prendre les élèves en difficultés ou proposer ce nouveau dispositif à tous les élèves. Les enseignants ont assez vite convenu que les effets de l'aide personnalisée sur la réussite scolaire étaient peu visibles et que cela sur-ajoutait beaucoup de fatigue à des enfants déjà fragiles. Seule la relation privilégiée avec un enseignant et un petit groupe d'élèves semblait être positive. Nous avons donc cherché du côté du travail personnel, de l'aide méthodologique pour le proposer à tous les élèves, une heure par semaine par groupe de 6 élèves, ce qui revient à une heure par mois environ pour chaque élève. Comment développer l'autonomie dans toutes les classes de l'école qui sont TOUTES en double niveau, choix de l'équipe pour constituer des classes hétérogènes ?

Changer le travail de l'enseignant

Au cycle 2, avant de faire un travail en direction des élèves, les 3 collègues ont rencontré les animateurs d'études et les parents pour expliquer comment aider au travail du soir.

Puis avec les élèves, dans les petits groupes d'APC, ils reprennent le déroulement chronologique de la journée pour mieux l'appréhender, qu'a-t-on fait aujourd'hui ? Pourquoi ? Qu'as-tu appris ? Quels outils tu peux utiliser pour être à l'aise en classe ? Comment se débrouiller seul quand la maîtresse est occupée avec l'autre niveau dans la classe ? Se repérer dans l'espace et dans le temps en verbalisant pourquoi c'est organisé comme ça. Il s'agit de passer du vécu de la classe à « se représenter la classe ». Et le lendemain

matin, les élèves restituaient aux autres ce qu'ils avaient envie de transmettre sur ce temps privilégié d'apprentissage.

Au cycle 3, le travail personnel a été privilégié, notamment comment apprendre de manière efficace une leçon, copier rapidement, travailler seul etc... avec restitution le lendemain à la classe.

Impulser et coordonner

Dès la prérentrée, j'ai organisé une réflexion sur la mise en place des APC avec le conseil des maîtres de l'école. Les groupes d'APC ont été constitués, tout comme les classes, avec des groupes d'élèves hétérogènes. Mon travail de directrice a été de surveiller la cohérence de fonctionnement entre les classes, d'aider mes collègues à s'organiser pour tout le 1er trimestre. On réajustera en fin de trimestre.

Mobiliser des ressources

J'ai apporté en conseil des maîtres des documents qui nous ont permis de théoriser un peu nos pratiques. Des chercheurs comme Gérard De

« un excellent moyen de renforcer les compétences d'apprentissage des élèves »

Vecchi, Jacques Bernardin ont travaillé ce sujet. Nous parlons du travail personnel de l'élève et non de « devoirs à la maison ».

L'IEN de la circonscription nous a juste demandé quelle forme d'APC on avait choisi de mettre en place.

Nous ne souhaitons pas stigmatiser encore plus les élèves en difficultés, comme ils l'étaient avec l'aide personnalisée.

Associer les parents

Les APC sont donc ouvertes à tous et les parents ont poussé un « ouf » de soulagement. Quand on disait « Votre enfant va en aide personnalisée » ou « Le vôtre n'y va pas », les parents étaient mal à l'aise. On avait beaucoup de refus pour y participer. Ils ont apprécié lors des réunions de rentrée que l'on abandonne le soutien vécu comme trop stigmatisant pour leur enfant.

Un dispositif cohérent

Ce dispositif nous paraît pertinent et cohérent avec les conceptions de l'éducation que nous avons dans l'équipe et leur traduction dans le fonctionnement de l'école.

L'un des axes du projet d'école consiste à « Repenser l'aide » ou comment mieux articuler les différents dispositifs d'aide (APC / RASED / Accompagnement éducatif / Accompagnement à la

scolarité). On associe étroitement les parents à cette réflexion sur l'aide. Les élèves semblent apprécier les APC. Ce sujet sera à l'ordre du jour du premier conseil des élèves.

Un projet culturel au service des apprentissages

Depuis plusieurs années, dans cette école, de nombreux projets culturels ont jalonné le parcours scolaire et l'accompagnement éducatif de nombreux élèves : chorale d'école, spectacles créés par les élèves, participation à un chœur d'enfants avec l'opéra théâtre et l'orchestre de Besançon, beaucoup de rencontres avec des artistes (comédiens, metteurs en scène, danseurs, plasticiens, photographes etc.), visites de musées, spectacles vivants, partenariat important avec le théâtre de l'Espace, le théâtre musical, le Nouveau Théâtre, l'orchestre de Besançon.

Très forte implication d'une équipe d'enseignants y voyant un excellent moyen de renforcer les compétences d'apprentissage des élèves, par ces entrées ambitieuses de mise en activité imaginaire, langagière, sociale et culturelle.

C'est après toute cette succession de projets menés par les uns et les autres qu'est née l'idée de fédérer un travail de partenariat encore plus affirmé, avec une association solide et déterminée à soutenir et amplifier des projets culturels dans des milieux socialement étrangers à ces approches culturelles artistiques où se trouve notre école. Partenariat soutenu également par la Ville de Besançon, soucieuse d'apporter à tous les élèves une culture commune.

Cette association s'est prénommée « 35 Léz'arts », signifiant 35 semaines avec un intervenant culturel par semaine. Elle s'est appuyée il y a cinq ans sur une cohorte d'élèves arrivant au CP et en CLIS pour les suivre ainsi toute leur scolarité en faisant le pari de la création d'un conte musical.

Il va ainsi se finaliser cette prochaine année scolaire grâce au travail réalisé durant ces 4 années antérieures. Les élèves ont vécu et pratiqué de multiples entrées artistiques : chant, théâtre, arts visuels, danse.

Cela leur a permis de ne pas être de simples acteurs, mais de s'inscrire dans une véritable démarche artistique nécessitant préalablement du temps pour faire des expérimentations, rencontres, apprentissages avec des professionnels des métiers de l'art.

Pour cette cinquième année de fonctionnement, toutes les classes sont impliquées dans l'aboutissement de ce conte musical en liaison avec l'école élémentaire Jean Zay et des classes Cham.

Ce conte musical est en train d'être composé par Patrick Burgan, compositeur : il s'appuie sur un texte de Joseph Diaz « Les ananas magiques de Dame Pancetta ».

Les élèves participent à l'élaboration du conte à travers des ateliers à l'année (de septembre à mars), menés par leurs professeurs et les artistes : chant et jeu théâtral, danse, participation à la création des affiches, des décors, des costumes. Chaque tableau du conte, qui en comporte dix, sera joué et chanté par deux classes et travaillé en quatre séances. Chaque classe participera à deux tableaux. Il est donc prévu pour chaque classe des semaines de chant et de pratique théâtrale auxquelles s'ajouteront des ateliers d'arts plastiques ou de danse (certains tableaux nécessitent une chorégraphie).

Une classe de chorale CHAM du Conservatoire Régional rejoindra les élèves sur deux tableaux du conte.

On a associé les parents à ce projet : présentation régulière des travaux en cours, participation des parents à un atelier couture (fabrication de costumes) avec le concours de la Maison de Quartier. Ce conte musical sera présenté à l'auditorium du CRR les 8 et 11 avril 2014 par les élèves des deux écoles.

Il s'agira d'une création qui sera jouée pour la première fois : 4 représentations sont prévues, deux scolaires et deux tout public.

Ce projet de partenariat s'appuie sur le projet d'école :

Maitrise de la langue orale et écrite :

« Renforcer le travail de compréhension fine, implicite » - « Analyser la langue comme outil de compréhension, communication » - « Renforcer les automatismes de base en les associant étroitement avec un enseignement de la compréhension » - « Articuler activités d'apprentissage et visées culturelles » - « Tisser une remédiation avec le sens de l'école » - « Travailler dans un esprit de rigueur et de perfection en vue de la présentation d'un travail fini ».

Le rôle de l'artiste, l'intérêt pédagogique du partenariat

Il s'agit de favoriser un enrichissement culturel et l'ouverture des élèves par une approche pluridisciplinaire des arts en général et des arts de la scène en particulier.

En effet, ce projet artistique et culturel autour de l'opéra sollicite chez l'élève comme chez l'enseignant un travail de recherche et d'invention, dans le respect des contraintes nécessaires à l'aboutissement du projet qui nécessite, si l'on veut s'approcher d'une démarche artistique approfondie, de recourir à des compétences spécialisées extérieures, en complémentarité du travail pédagogique quotidien.

Cet artiste professionnel et expert dans son domaine apporte un éclairage technique ou une autre forme d'approche qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant, sans se substituer à lui.

Une pause méridienne au service des besoins essentiels des enfants comme se détendre, échanger, jouer...

Avant le repas, il faut évacuer la tension de la matinée : les élèves sont accueillis par les animateurs à l'entrée de leur classe, interface avec l'enseignant comme un espace de transition. Puis, les plus grands évoluent librement dans la cour ou sous les préaux couverts ou d'autres salles, dans l'attente du second service de restaurant scolaire. Le temps de repas peut être un moment convivial où les élèves échangent entre eux, découvrent des aliments différents, des gastronomies différentes, l'hygiène alimentaire, apprennent à se responsabiliser dans un cadre organisé et le moins sonore possible. Après le repas, c'est le temps du jeu (collectif, individuel), de la discussion, de l'apprentissage des règles de vie collective, de pratiques d'activités relaxantes ou autres (artistique, sportive...)

Différentes salles sont mutualisées : bibliothèque, espace multimédia, salle d'arts plastiques, salles polyvalentes, lieu de repos, etc.

Une aide aux devoirs renforcée

L'organisation de l'aide aux devoirs n'est pas toujours facile : beaucoup de difficultés pour certains élèves à se remettre au travail, difficile de les motiver (certains élèves oublient leur matériel ou notent mal ou pas leurs devoirs dans leur agenda...) Le manque de stabilité des postes d'animateurs renforce la dispersion des élèves.

Suivant les années scolaires, le nombre d'élèves varie entre 8 à 15 élèves, ce qui complique le travail quotidien des animateurs.

Mais un travail de liaison entre les enseignants, les animateurs d'étude, les parents a débouché sur la rédaction d'un document expliquant les attendus des devoirs.

Les devoirs Cycle 2

Nous avons envisagé ce travail sur les devoirs pour répondre aux questions : Quels devoirs du soir pour les CP et CE1 ? Quelles attentes des enseignants ? Comment ces devoirs peuvent-ils être suivis par un surveillant d'étude ou un parent ?

Discipline	CP	CE1
Lecture	<ul style="list-style-type: none"> • Relire le dernier texte en montrant le mot qu'on est en train de lire. • Liste de mots à lire (possibilité de rechercher le mot dans le texte) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lire de manière fluide • Veiller à l'intonation : virgule, point, ?, ! • Faire les liaisons
Mots d'orthographe	Pour chaque mot : Écrire le mot au tableau ► le faire observer attentivement/cacher le mot ► le faire écrire avec le doigt sur la table/le montrer à nouveau ► le faire écrire sur le cahier de brouillon/vérifier	
Leçons		Ne pas apprendre par cœur mais montrer que l'on a compris en expliquant ou en donnant un exemple
Poésie	Apprendre par cœur : Leur lire vers par vers et faire répéter puis par strophe	
Calcul mental	Suite de nombres de 2 en 2, 5 en 5 etc. ► Faire à l'écrit sur le cahier, faire dire oralement quand c'est possible	Suite de nombres de 2 en 2, 5 en 5 etc. ► Faire à l'écrit sur le cahier, faire dire oralement quand c'est possible Tables de multiplications ► A connaître par cœur et tester dans le désordre

Les enseignantes pourront prévoir un cahier de texte collectif pour les surveillants d'études. Un cadre sécurisant indispensable et ritualisé a été élaboré de manière conjointe.

Aide aux devoirs Cycle 3

Les activités de mémorisation :

- pour les tables, diversifier le questionnement :
8 x 6
dans 48 combien de fois 6
trouver toutes les façons de faire 48,
- pour un aide mémoire, pour les leçons, faire reformuler l'essentiel à partir des mots-clés,
- pour les chants et récitations, faire travailler couplet par couplet, strophe par strophe.

Les activités de recherche :

- autoriser l'accès à plusieurs supports en privilégiant le livre, le dictionnaire avant internet,
- quand on imprime un document, demander une reformulation et ne pas se contenter de l'impression,
- permettre qu'il n'y ait pas de correction de l'adulte lorsque c'est spécifié.

Les activités de réinvestissement :

- conjugaison : transférer sur d'autres verbes du même groupe, faire épeler les terminaisons à haute voix,
- faire lire et expliciter la consigne,
- lecture : permettre la lecture à haute voix à l'adulte ou à un pair, demander une lecture la plus fluide possible, ponctuation et liaison.
- écriture d'un court résumé : vérifier que la syntaxe est correcte et que c'est compréhensible, faire formuler à l'oral préalablement.

Pour un accompagnement éducatif complémentaire ambitieux

(sous la responsabilité du Service Éducation de la Ville)

Des activités inhabituelles favorisant la prise de risque, les échanges dans un plus petit groupe de

pairs, suscitant la curiosité, l'entraide, l'expérimentation sont proposées aux élèves, depuis plusieurs années, un ou deux soirs par semaine, durant une heure après la classe, dans les locaux de l'école ou périphériques.

Du cirque

Beaucoup d'élèves ne connaissaient même pas l'existence de l'activité cirque.

Développer l'autonomie en petits groupes, en prenant des risques était l'axe prioritaire de cet atelier.

Suivant les groupes, le bilan de cet atelier transmis par l'animatrice n'est pas le même : « groupe calme et intéressé », « bonne énergie et entraide au sein du groupe », « impliqué dans le rangement du matériel en fin de séance et volontaire » ou alors « groupe dissipé avec une mise en route difficile », « séances souvent perturbées par certains enfants turbulents, entente difficile au sein du groupe », « manque d'écoute, difficultés (parfois) dans les exercices collectifs (pyramides), où l'entraide est nécessaire ».

Envie pour certains de reprendre l'activité cirque, en espérant que certains élèves décident de s'y engager plus tard, dans une pratique sportive personnelle.

De la lutte

Cela leur permet d'apprendre à se contenir, respecter les règles, leur camarade, plaisir de partager une activité sportive avec ses pairs...

La lutte ne se passait pas dans les locaux de l'école : cela leur a ainsi permis de découvrir un pôle sportif de grande qualité, à proximité de l'école.

On espère également qu'ils en feront à titre personnel.

Du hand ball et du football

Les élèves apprécient beaucoup de faire une activité sportive intense avec un groupe maximum entre huit et douze élèves.

Pas de temps perdu à attendre l'attention de tout un groupe classe.

Directement, ils jouent ensemble dans un espace sportif bien aménagé, avec du matériel de grande qualité.

Des difficultés à ramener le calme en fin de jeu ont été constatées parfois.

Une bonne progression sportive des élèves les motive à y revenir chaque année.

Des ateliers scientifiques

De nombreuses expériences scientifiques ont été menées grâce à l'Association « Les Petits Débrouillards ».

Plaisir de pouvoir construire, créer des objets seul ou à plusieurs, d'échanger sur les enjeux scientifiques, oser mener une expérience de A à Z.

L'animateur avait parfois du mal à contenir le groupe qui ne respectait pas les consignes données, mais voulait surtout jouer...

Un atelier musical

Les séances étaient animées à tour de rôle par quatre artistes (un trompettiste/tubiste, un saxophoniste/clarinettiste, un saxophoniste/flûtiste, un batteur, percussionniste, rythmicien corporel, créateur de spectacles). Elles étaient alors très variées et très ciblées. L'enfant pouvait découvrir et tester trois familles d'instrument : cuivres-bois-percussions, avec une possibilité de découverte du chant et de percussions corporelles où la création y jouera un grand rôle. Les thèmes choisis seront choisis par les élèves en lien avec leur vie quotidienne ou avec leur programme scolaire.

Il était prévu que les élèves informent leurs enseignants du contenu des interventions musicales et que l'enseignant développe une réflexion sur le thème choisi par l'enfant et lui fournisse quelques éléments constructifs afin de l'aider à préparer sa prochaine séance musicale, mais ces allers et retours ne se sont pas faits : par manque de temps ? Par incompréhension sur l'intérêt d'une telle démarche ?

Pour un accompagnement à la scolarité se déroulant à mi-chemin de l'école et de la famille...

Certains élèves, à la sortie de l'école rejoignent la Maison de quartier. Encadrés par une équipe d'accompagnateurs scolaires en lien avec les écoles, les élèves pourront trouver les ressources (médiathèque, ateliers culturels) et le soutien nécessaires à leur travail, avec un animateur pour cinq à huit élèves... Cela leur permet d'être dans un autre lieu, à l'abri des pressions de l'école et de leur famille...

Vivre toutes ces expériences sur le temps scolaire et hors temps scolaire, qui développent une relation à soi, aux autres, au monde peut concrétiser un véritable projet éducatif. Mais cela ne suffit pas...

Il faudrait également prendre du temps avec les élèves pour qu'ils analysent, explicitent ce qui les a aidés à progresser. Ceci pourrait ensuite être transmis entre les deux espaces (école / hors école), par un regard extérieur « un coordonnateur ... » ou « un lieu d'échanges entre partenaires... »

Un projet éducatif à suivre !!! ♦